

Avez-vous une entrée de garage avec une pente descendante vers la maison?

Si oui, certaines mesures sont recommandées afin de vous protéger contre de possibles infiltrations d'eau.

Protégez votre maison... et laissez passer l'orage



À la suite de fortes précipitations, votre garage a peut-être déjà été affecté par des inondations subites, alors que ceux des résidences voisines ont été épargnés. Pourquoi?

Les résidences maintenues au sec font l'objet de pratiques préventives et bénéficient ainsi d'une protection.



Protégez-vous contre les infiltrations d'eau

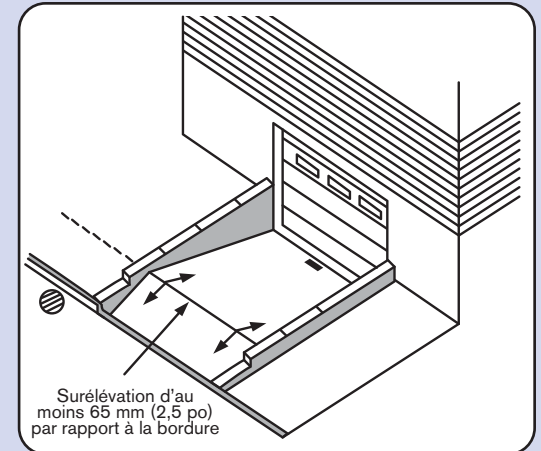
- Vérifiez et nettoyez le drain au bas de l'entrée de garage et assurez-vous qu'il est en bon état de fonctionnement.
- Évitez de déverser le rejet des gouttières dans l'entrée de garage.
- Évitez de déposer vos objets directement sur le plancher du garage afin qu'ils ne soient pas endommagés en cas d'infiltration d'eau.
- Vérifiez et nettoyez fréquemment votre fosse de retenue au plancher à l'intérieur de votre garage.

Numéros utiles

Permis et inspections : 514-684-1033
Travaux publics : 514-684-1034
Patrouille municipale : 514-684-6111

Avez-vous l'intention de refaire votre entrée charretière cette année?

Si oui, assurez-vous que la pente de votre garage soit surélevée (voir croquis).



Lorsqu'un garage est aménagé plus bas que le niveau de la rue, la descente pour y accéder devrait être construite selon des règles précises.

En effet, afin de réduire le risque que le ruissellement d'eau de la rue se déverse dans l'entrée en contrebas, celle-ci devrait comporter une surélévation d'au moins 65 mm (2,5 pouces) par rapport à la bordure, mesurée au centre de l'entrée charretière.

Ainsi, lors d'une forte pluie ou de la fonte des neiges, cette surélévation permettrait d'éviter l'arrivée d'une grande quantité d'eau dans le drain situé au bas de l'entrée.